



HAL
open science

Des signes de reprise et des difficultés persistantes

Christine Guégnard, Marie Rousson

► **To cite this version:**

Christine Guégnard, Marie Rousson. Des signes de reprise et des difficultés persistantes. 2012, 8 p.
halshs-00717627

HAL Id: halshs-00717627

<https://shs.hal.science/halshs-00717627>

Submitted on 13 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES SIGNES DE REPRISE ET DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

Pour connaître le devenir des anciens élèves et apprentis, le ministère de l'Éducation nationale réalise des enquêtes depuis de nombreuses années, avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation. Cette note présente les résultats de la dernière enquête effectuée en 2011, qui appréhende les situations des jeunes sept mois après la fin de leur scolarité en Bourgogne. Le niveau et le domaine de formation sont des facteurs qui expliquent en partie les différences d'insertion des jeunes dans la vie active.

En février 2011, sept mois après leur sortie du lycée ou d'un centre de formation d'apprentis, 55 % des garçons et 48 % des filles ont un emploi. Le tiers des jeunes après le lycée et la moitié après l'apprentissage déclarent travailler dans une entreprise qu'ils connaissaient déjà auparavant lors d'un job d'été, d'un stage ou d'un apprentissage. Les petites entreprises et l'artisanat jouent un rôle essentiel : 62 % des anciens lycéens et 78 % des anciens apprentis sont recrutés dans des établissements de moins de cinquante salariés. Les trois quarts des jeunes décrochent leur premier emploi en Bourgogne.

La formation différenciée entre filles et garçons les conduit vers des métiers et des espaces professionnels distincts. Le commerce constitue le premier secteur d'accueil pour les filles, suivi de l'hôtellerie-restauration. La construction embauche principalement les garçons, viennent ensuite les entreprises de la mécanique, de l'électricité et de la métallurgie. Divers indicateurs soulignent des inégalités persistantes : les contrats à durée déterminée, les mesures (contrat de professionnalisation, stage...), le travail à temps partiel, le chômage concernent plus fréquemment les filles ; leur rémunération demeure inférieure à celle des garçons. Un atout pour tous les jeunes : un niveau d'études plus élevé facilite l'embauche.

Les effets de la crise économique se sont provisoirement estompés début 2011, mais ils ne sont pas pour autant effacés. Même si l'emploi progresse nettement à la sortie du lycée et reste stable après un contrat d'apprentissage, la transition sur le marché du travail s'est toutefois aggravée après un CAP et un BEP, particulièrement chez les jeunes filles. L'analyse de l'insertion des jeunes a un double intérêt : éclairer les liens entre formation et accès à l'emploi et connaître la place accordée aux débutants dans les entreprises car les premiers pas dans la vie active influent sur la suite des parcours.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Céreq

Centre d'études et de recherches sur les qualifications
Centre associé régional de Dijon

Juin 2012



En Bourgogne, 56 500 élèves étaient scolarisés dans les lycées publics et privés au cours de l'année 2009-2010. Près de 3 700 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle pour arriver sur le marché du travail. Comment se réalise leur entrée dans la vie active ? Au 1^{er} février 2011, tous niveaux confondus, 48 % des sortants occupent un emploi et 36 % en recherchent un. Certains bénéficient de mesures tels les contrats de professionnalisation (7 %) ou suivent un stage (3 %). Environ 5 % des jeunes se déclarent inactifs.

◆ Une reprise de l'embauche

Tous diplômes confondus, 50 % des garçons et 46 % des filles ont un emploi. Sous l'effet d'une légère reprise de l'activité économique régionale au cours des premiers mois de l'année 2011, la part de jeunes en emploi augmente nettement (de 41 à 48 %). Cela entraîne une diminution du chômage pour les filles comme pour les garçons et ce, quel que soit leur niveau de formation. L'embauche progresse toutefois davantage du côté de la population masculine du fait de la relance de l'intérim. Dans l'ensemble, les jeunes bénéficient moins des mesures comme les contrats de professionnalisation et les stages. Néanmoins les difficultés s'accroissent après un CAP et un BEP : seulement un quart des jeunes trouvent un emploi, la moitié des filles et les deux tiers des garçons sont au chômage sept mois après la fin des études.

Situation des filles à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BTn	BTS	Ensemble*	Rappel 2010
Emploi	24	44	45	60	46	40
Mesure	12	12	18	10	12	17
Chômage	52	41	31	26	36	38
Inactivité	12	3	6	4	6	5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	410	470	270	630	1 840	2 120

Source : enquête IVA 2011, Rectorat.

Situation des garçons à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BTn	BTS	Ensemble*	Rappel 2010
Emploi	22	54	49	62	50	43
Mesure	7	8	10	12	9	12
Chômage	64	33	29	24	36	39
Inactivité	7	5	12	2	5	6
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	610	180	630	1 820	1 940

Source : enquête IVA 2011, Rectorat.

Lecture : parmi les 610 garçons sortants en juin 2010 d'une formation terminale de Bac Pro, 54 % ont un emploi, 8 % sont en mesure, 33 % sont au chômage... au 1^{er} février 2011.

* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (y compris les diplômes supérieurs d'arts appliqués, de comptabilité et gestion, de conseiller en économie sociale et familiale).

◆ Une hiérarchie des diplômes

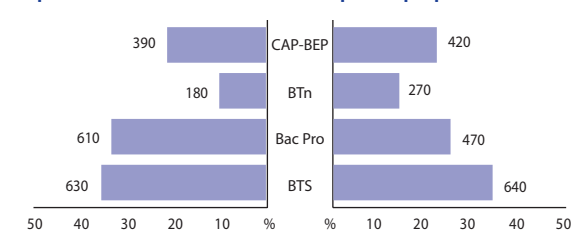
Au fil des ans, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause, en termes d'accès à l'emploi ou de risque de chômage, tant en période de récession que de reprise économique. Les possibilités d'embauche augmentent avec l'élévation du niveau de qualification. En février 2011, le quart des jeunes de CAP-BEP, la moitié des sortants de baccalauréat professionnel et 61 % de ceux de BTS ont un travail. De plus, la stabilité de l'emploi se renforce. Ainsi en 2011, les contrats à durée indéterminée concernent 8 % des sortants de CAP-BEP, 16 % à l'issue d'un Bac Pro, 26 % après un BTS.

◆ BTS : 35 % des sortants

Dans un contexte global d'élévation du niveau de formation, des transformations importantes sont intervenues dans le déroulement des cursus et l'orientation des élèves. Ainsi, la mise en place de la réforme de la voie professionnelle s'est accompagnée de la création du baccalauréat professionnel en trois ans et de la disparition progressive des BEP.

Âgés en moyenne de 20 ans, 35 % des jeunes quittent une classe de BTS, 29 % de baccalauréat professionnel, 22 % de CAP-BEP, 12 % d'une terminale de baccalauréat technologique. Chaque domaine de formation connaît une forte dominante soit masculine, soit féminine. Les lycéennes sont surtout présentes dans les spécialités des services, notamment commerce-vente, secrétariat-bureautique et comptabilité-gestion. Les deux tiers des lycéens privilégient les formations de la production avec une prédominance de l'électricité-électronique, la mécanique et le génie civil-construction-bois.

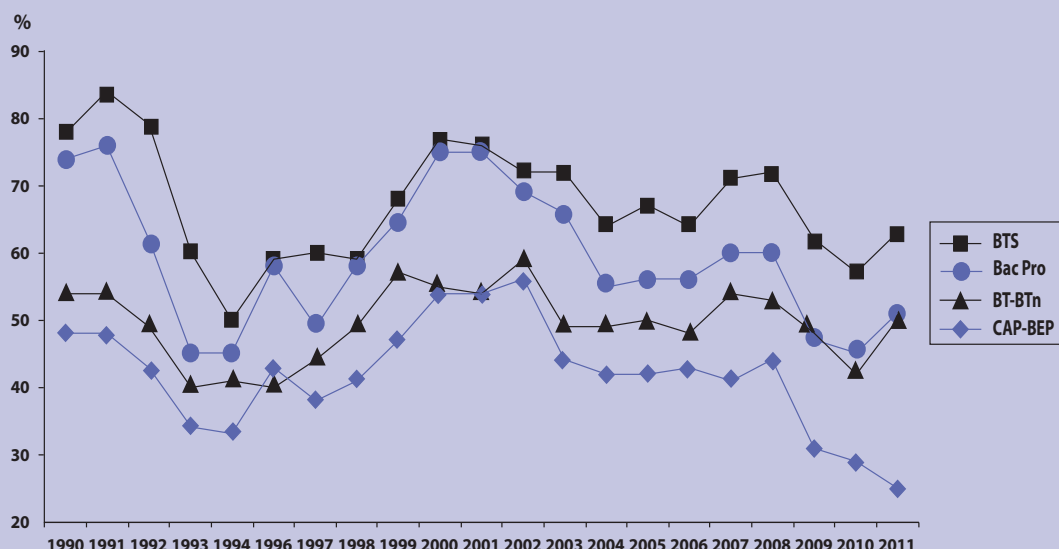
Répartition des sortants selon le diplôme préparé



35 % des garçons sortent d'une formation BTS (630 sortants)

34 % des filles sortent d'une formation BTS (640 sortantes)

Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Dans un contexte marqué par des transformations des systèmes éducatif et productif, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause, tant en période de crise économique ou de reprise.

◆ Un effet de conjoncture

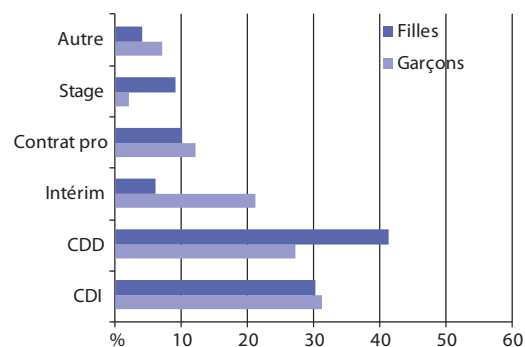
Durant la première année suivant la fin des études, la situation des jeunes est particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique. La dernière crise financière a pesé dès 2009 sur les parcours de tous les jeunes et, elle continue actuellement de fragiliser les moins diplômés.

◆ Des inégalités tenaces

Avec un chômage identique de 36 %, les situations des garçons et des filles se rapprochent. Si la crise de 2008 a conduit à une forte augmentation du chômage chez les garçons, l'entrée dans la vie active demeure difficile pour les lycéennes, même si les écarts se réduisent. L'accès à l'emploi est moins rapide pour les filles quel que soit le niveau de formation, excepté les jeunes de CAP-BEP qui sont les plus vulnérables sur le marché du travail. Ainsi en 2011, après un Bac Pro 44 % des jeunes filles ont un emploi pour 54 % des jeunes gens. La population féminine bénéficie plus souvent de mesures. Autre différence, les filles sont davantage recrutées sur des contrats à durée déterminée et les garçons pour des missions d'intérim. De plus, le temps partiel est une modalité importante pour 30 % des débutantes, alors que cela ne concerne que 9 % des débutants.

Dernière disparité tenace, leurs rémunérations demeurent inférieures, de l'ordre de 100 euros par mois. Pour un travail à temps plein, le salaire net médian féminin est de 1 200 euros en février 2011. L'importance des emplois féminins dans le secteur tertiaire (commerce, hôtellerie...) où les rétributions sont globalement plus faibles explique en partie cet écart.

Type de contrats après le lycée

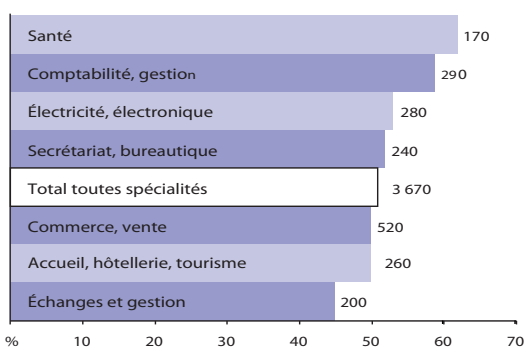


Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 31 % des garçons et 30 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1^{er} février 2011.

La formation différenciée entre filles et garçons les conduit vers des métiers distincts. Tous diplômes confondus, 39 % des garçons sont embauchés comme ouvriers, alors que 82 % des filles sont des employées. Celles-ci sont principalement secrétaires, vendeuses ou serveuses. La qualification de l'emploi s'élève avec le niveau de formation.

Les sortants du domaine de la santé sont les plus performants pour trouver un emploi, dont le quart est à durée indéterminée. De même, les anciens élèves de comptabilité-gestion se distinguent par des embauches au-dessus de la moyenne et par un chômage plus faible dû à l'importance des contrats de professionnalisation. Après une formation de secrétariat-bureautique, les jeunes connaissent des situations proches de la moyenne. À la sortie du domaine échanges et gestion, les débuts professionnels sont peu favorables, avec de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel, et un recours important aux mesures. La transition du lycée à l'emploi est plus difficile cette année à la sortie du domaine accueil-hôtellerie-tourisme.

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : dans la spécialité santé, le nombre de sortants est de 170 et le taux d'emploi est de 62 % au 1^{er} février 2011.

Les jeunes des filières de la production bénéficiaient ces dernières années de meilleures opportunités sur le marché du travail. Cela n'est plus avéré depuis trois ans, en raison des perturbations économiques dans l'industrie et la construction et des aléas de l'intérim. Les sortants de l'électricité-électronique se détachent, ils sont davantage intérimaires, et un tiers travaille dans les industries de la mécanique, de l'électricité et de la métallurgie.

Parfois, un lien direct apparaît entre un domaine et le secteur d'activité des entreprises. Ainsi, les deux tiers des jeunes issus des formations accueil-hôtellerie-tourisme sont embauchés dans l'hôtellerie-restauration, 46 % des diplômés de commerce-vente travaillent dans le commerce, 39 % des formés en électricité-électronique sont recrutés par les entreprises de l'industrie mécanique, électricité, métallurgie.

♦ **Zoom sur les BTS : des débuts favorables**

À la rentrée scolaire 2009 en Bourgogne, 2 520 garçons et 2 550 filles sont scolarisés en section de techniciens supérieurs. Malgré un rebond cette année-là, les effectifs ont légèrement diminué depuis dix ans.

Les formations des services sont dominantes (70 %). Les garçons se répartissent équitablement entre les spécialités de la production et des services, tandis que 90 % des filles se forment dans le domaine des services. Parmi les inscrits en première année, les deux tiers avaient préparé un baccalauréat technologique, et 17 % un baccalauréat professionnel, leur part a quasiment doublé en dix ans.

Les sortants d'une classe de STS accèdent toujours plus rapidement à l'emploi que les jeunes de l'enseignement secondaire, tout en suivant les fluctuations conjoncturelles. Leur taux d'emploi est de 63 % au 1^{er} février 2011. Sept mois après la formation, la majorité des jeunes filles sont employées, moins de 10 % accèdent à des postes de techniciennes ou de cadres. La part des techniciens, dessinateurs et cadres est supérieure pour les jeunes gens (23 %). Environ 71 % travaillent en Bourgogne et bénéficient d'un salaire médian de 1 250 euros net par mois pour leur première embauche, avec un écart en défaveur de la population féminine.

Situation des jeunes après une STS

(en %)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emploi	67	63	70	70	62	55	61
Mesure	8	12	8	11	8	14	11
Chômage	23	23	20	17	28	27	25
Inactivité	2	2	2	2	2	4	3
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	1 380	1 420	1 260	1 290	1 290	1 210	1 260

Source : enquête IVA 2011, Rectorat.

Lecture : au 1^{er} février 2005, parmi les 1 380 jeunes sortants d'une formation terminale de STS, 67 % ont un emploi, 8 % sont en mesure, 23 % au chômage sept mois après la fin du lycée.

Ces débuts professionnels favorables sont confirmés par la dernière enquête nationale du Céreq. Si globalement les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2007 ont vu leur insertion se dégrader sous l'effet de la crise, les diplômés de BTS restent épargnés par le chômage et la qualité des emplois se maintient. En 2010, leur taux de chômage est de 11 % (pour 19 % de l'ensemble des sortants du système éducatif), et leur taux d'emploi est à hauteur de 85 % (pour 72 % en moyenne). Ces chiffres sont équivalents à ceux des autres diplômés de l'enseignement supérieur. Les jeunes exercent des professions intermédiaires en rapport avec leur niveau d'études (48 %), avec un salaire médian net de 1 400 euros trois ans après leur sortie du lycée.

Au regard des cursus, les sections de techniciens supérieurs apparaissent comme la principale voie de poursuite d'études pour les bacheliers technologiques et professionnels ; par ailleurs, les titulaires de BTS investissent de plus en plus les licences professionnelles.



Après le contrat d'apprentissage, 57 % des jeunes en emploi

En dix ans, l'apprentissage a vu ses effectifs progresser en Bourgogne comptant 12 050 apprentis à la rentrée scolaire 2009. L'apprentissage traditionnel – très masculin basé sur le CAP et le domaine de la production – demeure mais coexiste actuellement avec les formations plus féminisées post-baccalauréat davantage centrées sur les spécialités de services.

Environ 3 900 apprentis ont quitté les centres de formation pour accéder au marché du travail en juin 2010. Que deviennent ces jeunes sept mois après la fin du contrat d'apprentissage ? Tous niveaux confondus, 57 % des sortants occupent un emploi et 33 % en recherchent un. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (6 %), d'autres suivent un stage (2 %). Seulement 2 % des jeunes se déclarent inactifs.

◆ Une stabilité de l'emploi

Tous diplômes confondus, 59 % des garçons et 51 % des filles ont un emploi sept mois après la sortie d'apprentissage. Ces chiffres, similaires à ceux de l'année dernière, masquent toutefois des difficultés d'insertion du côté de la population féminine. Le chômage augmente de manière significative pour les sortantes de CAP et de BTS s'expliquant en partie par une baisse des mesures. Si l'emploi demeure stable pour les garçons issus de CAP, de Bac Pro et de BP, il progresse (de 5 points) pour les sortants de BTS et il fléchit (de 5 points) pour ceux de BEP. Les effets de la crise persistent et l'accès direct à un poste stable diminue sensiblement. La part des contrats à durée indéterminée concerne 56 % des garçons et 50 % des filles (l'an dernier respectivement 63 % et 60 %).

Situation des filles après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	BP	BTS	Ensemble*	Rappel 2010
Emploi	33	39	73	62	52	52
Mesure	8	8	6	11	7	10
Chômage	56	45	19	22	38	34
Inactivité	3	8	2	5	3	4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	420	170	220	160	1 160	1 240

Source : enquête IPA 2011, Rectorat. Les données relatives aux sortantes de Bac Pro sont trop faibles pour être diffusées.

Situation des garçons après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	Bac Pro	BP	BTS	Ensemble*	Rappel 2010
Emploi	49	45	67	80	72	59	59
Mesure	9	5	8	4	11	8	8
Chômage	40	47	23	11	17	31	32
Inactivité	2	3	2	5	-	2	1
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	1 230	270	480	290	350	2 770	2 800

Source : enquête IPA 2011, Rectorat.

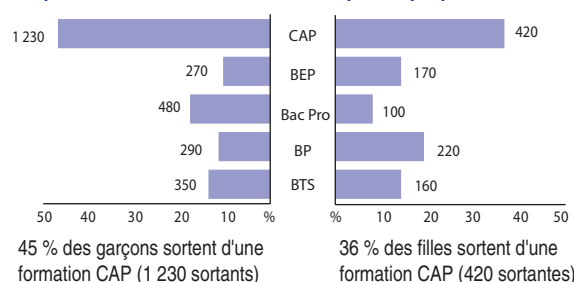
Lecture : parmi les 1 230 garçons sortants en juin 2010 d'une année terminale de CAP, 49 % ont un emploi, 9 % sont en mesure, 40 % sont au chômage... au 1^{er} février 2011.

* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (y compris les diplômes du supérieur).

◆ CAP : 42 % des sortants

Âgés de 20 ans en moyenne, 7 apprentis sur 10 sont des garçons. Le socle de l'apprentissage reste les diplômes de CAP pour 45 % des garçons et 36 % des filles. Environ 15 % des jeunes quittent une section de baccalauréat professionnel, 13 % de brevet professionnel, 13 % de BTS et 11 % de BEP. Obtenant plus souvent le diplômé préparé, les filles sortent à des niveaux de qualification plus élevés. Les apprenties sont surtout présentes dans la vente, la coiffure et l'hôtellerie-restauration. Les garçons se dirigent vers les spécialités du bâtiment, de l'agriculture et de la métallurgie. Seule, l'hôtellerie-restauration se distingue par une mixité.

Répartition des sortants selon le diplôme préparé

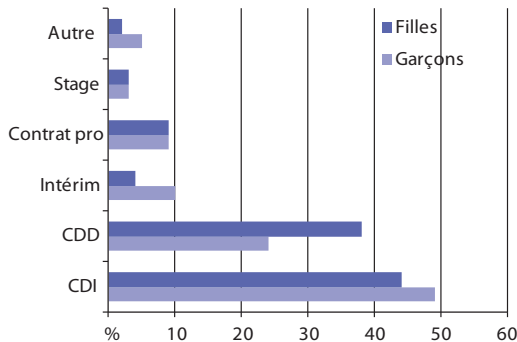


◆ Un atout, une qualification élevée

La qualification est déterminante dans l'accès à l'emploi, avec un écart marqué entre les CAP-BEP et les niveaux supérieurs. Sept mois après la fin de leur formation, 45 % des sortants de CAP-BEP ont un travail pour 65 % des bacheliers professionnels et 69 % des jeunes issus de BTS. La stabilité des contrats se renforce aussi avec l'élévation du niveau de formation : 24 % de CDI après un CAP ou BEP, 34 % à la sortie d'un baccalauréat professionnel et 42 % à l'issue du brevet professionnel. Les filles et les garçons qui ont terminé un brevet professionnel se distinguent nettement par une insertion rapide (77 % en emploi). Les sortants de BTS résistent aussi sur ce marché du travail mouvementé, avec des différences marquées par le genre : 72 % des garçons sont embauchés pour 62 % des filles.

Divers indicateurs soulignent des disparités persistantes. Sept mois après la fin de la formation, les filles accèdent moins rapidement à l'emploi que les garçons. Les anciennes apprenties de CAP et de BEP ont des difficultés à trouver leur place dans le monde du travail, 53 % sont au chômage pour 41 % des garçons de même niveau. Les caractéristiques de leur emploi (contrat temporaire, type de poste, temps partiel et salaire) sont aussi moins favorables. Le travail à temps partiel accentué depuis quelques années pour la population féminine (22 % pour à peine 6 % des garçons) diminue avec l'élévation du niveau de formation : 44 % à l'issue d'un CAP, 14 % après un BP, 4 % à la sortie d'un BTS. De plus, leur rémunération demeure inférieure, de l'ordre de 70 euros par mois : le salaire net médian féminin est de 1 200 euros en février 2011 pour un travail à temps plein.

Type de contrats après l'apprentissage

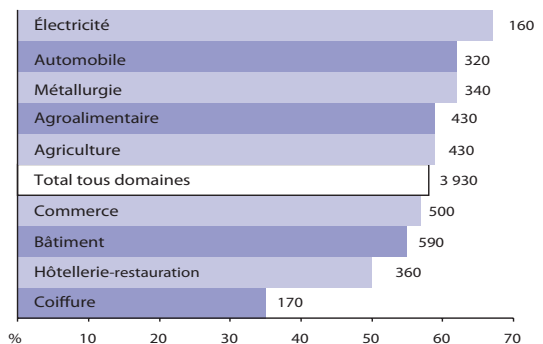


Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 49 % des garçons et 44 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1^{er} février 2011.

À la sortie du CFA, 73 % des filles occupent des postes d'employées, 14 % sont ouvrières. En miroir de leur formation, elles sont principalement vendeuses, serveuses ou coiffeuses. Les garçons occupent majoritairement des postes d'ouvriers, 7 % sont embauchés comme techniciens. La qualification progresse avec le niveau d'études : après un BTS un tiers des garçons sont techniciens pour 15 % des filles.

Une entrée dans la vie active plus favorable pour les sortants des domaines de l'électricité, de l'automobile et de la métallurgie... Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des itinéraires diversifiés. Ces différenciations s'expliquent en partie par les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts et sexués, renvoyant à des différences de modes de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises. Essentiellement artisanal, l'apprentissage constitue la clé de voûte de certains métiers. Il joue aussi un rôle essentiel dans le renouvellement d'autres professions et entraîne parfois des débuts difficiles pour les jeunes dans les secteurs de la vente et du service en restauration.

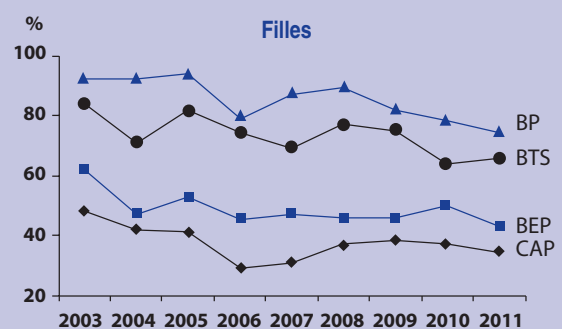
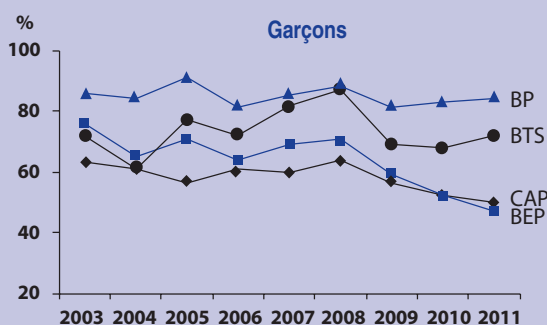
Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



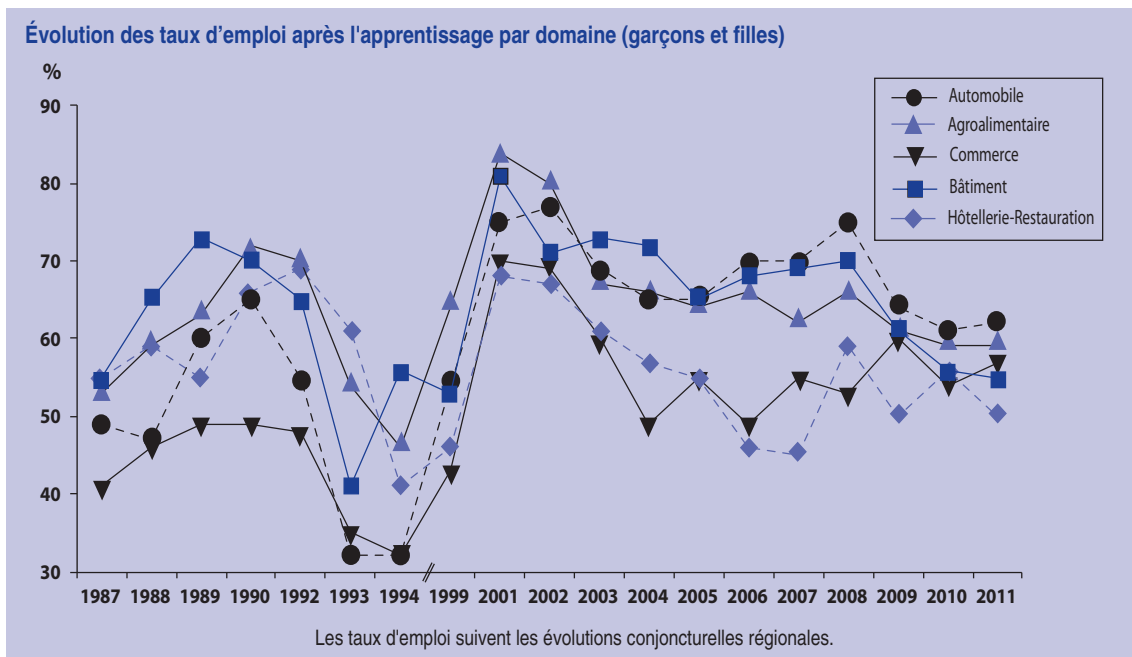
Lecture : dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, le nombre de sortants est de 360 et le taux d'emploi est de 50 % au 1^{er} février 2011.

Certains secteurs attirent davantage de jeunes : 90 % des anciens apprentis du bâtiment travaillent dans la construction, 87 % des jeunes de l'hôtellerie-restauration sont recrutés dans les hôtels, cafés et restaurants ; après une formation dans l'automobile, 69 % sont insérés dans des entreprises de réparation automobile, la moitié des sortants des spécialités commerciales vont dans le commerce...

Évolution des taux d'emploi après l'apprentissage



Au fil des ans, l'insertion apparaît plus favorable pour les garçons.



◆ Des aléas conjoncturels contrastés

Le devenir professionnel des jeunes est lié à leur niveau de formation mais dépend aussi fortement de leur spécialité et de la tournure des événements économiques au moment de leurs premiers pas dans la vie active. Au fil des années, les conditions d'insertion des apprentis suivent les variations conjoncturelles et structurelles régionales, parfois contrastées selon les domaines. Ainsi en 1987, les jeunes issus des formations de l'hôtellerie-restauration connaissent un accès rapide à l'emploi (55 %), à l'image des apprentis formés dans le bâtiment et de l'agroalimentaire (boucher, charcutier,

pâtissier). Or, cet avantage s'est estompé dès 1999, au moment de la relance économique. Dès lors, le devenir professionnel des sortants de l'hôtellerie-restauration s'avère plus difficile que pour l'ensemble des apprentis, quels que soient les remous économiques : leur chômage demeure supérieur, sept mois après la sortie du centre de formation. ◆

Christine Guégnard (Céreq-IREDU/CNRS)

Marie Rousson (Service statistique académique)

Sigles

Bac Pro	Baccalauréat professionnel
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BT	Brevet de technicien
BTn	Baccalauréat technologique
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPA	Insertion professionnelle des apprentis
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IVA	Insertion dans la vie active
STS	Section de technicien supérieur

◆ Pour en savoir plus

- Céreq, "Insertion des sortants du supérieur : les effets contrastés de la professionnalisation", *Bref*, n° 294-2, novembre-décembre 2011.
- Céreq, "Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active d'une génération", Enquête 2010, 2012.
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, "Évolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme", *Dares Analyses*, n° 013, février 2012.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, "Insertion des jeunes sur le marché du travail : évolution récente du chômage selon le niveau de diplôme", *Note d'information*, n° 12-09, mai 2012.
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne et Franche-Comté, "Bilan emploi et chômage en 2011", *Clepsydre*, n° 16, 2012.
- Insee Bourgogne, "L'année 2011 en Bourgogne", *Dimensions*, Dossier n° 58, 2012.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **89 lycées** et **31 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2011. Environ 5 810 élèves et 4 690 apprentis ont été interrogés, **2 990 lycéens** et **1 920 apprentis** ont répondu. Globalement, le taux de réponse net est de 54 % pour les élèves et 45 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon la nomenclature des spécialités de formation, avec un regroupement des domaines pour les apprentis.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi** : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux, les fonctionnaires ou agents publics ;
- **mesure** : les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat unique d'insertion... et les jeunes en stage ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de jeunes en emploi/actifs (emploi + mesure + chômage) X 100 ;
- **salaires net médian** : il est calculé pour les jeunes en emploi travaillant entre 35 et 42 heures en février 2011, tel que la moitié de la population gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des directeurs de centres de formation d'apprentis, du service statistique académique, et au soutien financier du centre régional de ressources.